

Bernard LAZARE, “Le premier qui se leva pour le juif martyr...”

”... Pour les miens, je veux qu’on dise que le premier j’ai parlé, que le premier qui se leva pour le juif martyr fut un juif, un juif qui a souffert dans son sang les souffrances que supporta l’innocent, un juif qui savait à quel peuple de parias, de déshérités, de malheureux, il appartenait, et qui puisa dans cette conscience la volonté de combattre pour la justice et la vérité.

Et si je dis cela, ce n’est pas par désir de vaine gloire, par ambition des hommages inutiles, c’est parce qu’il faut que ce soit dit (...), parce qu’il faut que l’on sache que ce juif a trouvé parmi les siens des mains tendues – comme la vôtre, mon cher Reinach - pour se tendre vers lui aux jours de la lutte solitaire et qu’il a entendu battre à l’unisson du sien le cœur des humbles de sa race.

(...) Dreyfus m’est apparu comme le symbole du juif persécuté. Il a incarné en lui non seulement les séculaires souffrances de ce peuple de martyrs, mais les douleurs présentes.

(...) Voilà pourquoi je veux parler aujourd’hui, non pour dire ce que j’ai fait, mais pour affirmer ce que je veux faire, maintenant, demain toujours, pour ceux de mes frères qui suent encore la sueur de sang qu’a suée le juif Jésus”.

Ces lignes de Bernard Lazare sont extraites du papier qu’il signa sur deux colonnes à la une dans *L’Aurore* du 7 juin 1899. Lors du centenaire de l’Affaire, il y a deux ans, Bernard Lazare était une nouvelle fois repoussé dans l’ombre. Comme si, dès le début de l’affaire, il ne s’était pas épuisé à faire jaillir la vérité non seulement en rédigeant “Une erreur judiciaire, l’affaire Dreyfus”, plaquette parue fin octobre 1896, bien qu’écrite nettement plus tôt, mais en alertant toutes les instances concernées. Il fut le premier, en effet, mais d’autres lui ont volé la vedette, et dans les écoles on ne parle que de Zola et du “j’accuse” (1898). Il ne s’était donc rien passé entre 1894 et 1898?

Et pourtant, même le fameux texte de Zola ne peut se lire sans qu’en filigrane n’apparaisse le nom de Lazare: le chercheur Philippe Oriol a fait une communication, publiée par “les Cahiers Naturalistes”, dans laquelle il souligne une découverte faite dans les archives de Bernard Lazare, un texte titré “l’Hypothèse”, manuscrit d’une autre main que celle de Lazare (probablement parce que son écriture était difficilement déchiffrable) et dans lequel Lazare dénonce et l’arbitraire réservé à Dreyfus, et la persécution antisémite dont il est victime. Et l’on peut lire en conclusion ces lignes “Quant à moi, j’accuse le général Mercier, ancien ministre de la Guerre d’avoir manqué à tous ses devoirs, je l’accuse d’avoir égaré l’opinion publique, je l’accuse d’avoir fait mener dans la presse une campagne de calomnies inexplicables contre le capitaine Dreyfus, je l’accuse d’avoir menti. J’accuse les collègues du général Mercier, de n’avoir pas empêché cette iniquité, je les accuse d’avoir aidé le ministre de la Guerre à entraver la défense. Je les accuse de n’avoir rien fait pour sauver un homme qu’ils savaient innocent...”

Si ces lignes n'apparaissent dans aucune des éditions de "Une erreur judiciaire, la vérité sur l'affaire Dreyfus" c'est que Lazare a voulu dans un premier temps n'apporter que des faits, rien que des faits et n'y mêler aucun discours personnel. Si le leit-motiv "j'accuse" arrive sous la plume de Zola, c'est que les défenseurs de Dreyfus ont travaillé main dans la main. Mais Bernard Lazare ne saurait se résumer à l'Affaire, même si celle-ci a joué un rôle déterminant dans sa vie, et peut-être aussi dans sa mort, tant il s'y est dévoué.

Ce nîmois naît le 14 juin 1865, au foyer de Douce Noémie Rouget, de la famille des industriels "Rouget Frères, Passementiers à Toulouse" et de Jonas Bernard. De ses racines, Lazare (il a inversé ses nom et patronyme en guise de pseudonyme littéraire) écrira fièrement : "On oublie que depuis bientôt deux mille ans, nous habitons la France". Son père, fabricant de "prêt-à-porter" comme on ne disait pas encore, habille la bonne société, a des liens amicaux avec le marquis de Valfond et la famille Bernis. Lazare sera l'aîné de quatre fils.

A l'adolescence déjà, sa personnalité est peu commune. Une vieille nîmoise témoignera dans les années 50 qu'on "n'avait pas attendu Péguy pour dire, avec les frères, qu'il était un prophète".

Il "monte" à Paris pressé par Ephraïm Mikaël, jeune poète toulousain, son "cousin". En fait, ils sont liés par une amitié fraternelle, mais n'ont aucun lien de famille connu. L'un et l'autre veulent conquérir le monde des lettres. L'année où Lazare rejoint Mikaël à Paris, 1886, n'est pas indifférente: cette année-là, paraît "la France Juive", le brûlot antisémite de Drumond, dont on sait l'accueil qu'il reçut: plus de deux-cents éditions. De toute évidence, Lazare n'a pu y rester insensible, même s'il est encore dans une période difficile à définir. Son enfance à Nîmes fut d'autant plus tranquille que la ville était tolérante et que Lazare et la communauté juive n'y connaissaient nul rejet. Ses parents, non croyants, n'en respectaient pas moins les fêtes importantes, à commencer par Pessah. Lorsque Lazare, nouveau parisien, s'inscrit à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, il choisit de suivre les cours de religion de l'abbé Duchêne, homme à l'esprit particulièrement indépendant et non conformiste, ce qui devait à coup sûr lui plaire. Dans les archives de l'Ecole, on ne retrouve la trace que d'un seul travail de Lazare (malheureusement, le manuscrit a disparu) intitulé: "La législation conciliaire relatives aux Juifs" avant 687.

Mikaël, chartiste, meurt de tuberculose à 24 ans, laissant des poèmes que ses amis, dont Lazare, vont faire publier chez l'éditeur Lemerre.

Lazare poursuit son chemin, devient journaliste (connu) et écrivain, et surtout s'affirme anarchiste, dimension qui éclaire toute son œuvre, tous ses engagements, et sans laquelle on ne peut ni le comprendre, ni comprendre pourquoi il connaît depuis sa mort un purgatoire dont il commence seulement à sortir.

Dreyfusard, certes, et le premier, mais... il ne se reconnaît pas dans la politisation de l'Affaire.

Juif, certes... mais il ne se reconnaît pas dans l'initiative de ceux qui, par l'intermédiaire du Congrès Sioniste réuni à Bâle, ont rendu publiquement hommage au sultan de l'empire ottoman, Abdul-Hamid, persécuteur des Arméniens. Il le dit dans "Pro Arménia" en 1902: "Les représentants, (...) du plus vieux des peuples persécutés, ceux dont on ne peut écrire l'histoire qu'avec du sang, envoient leur salut au pire des assassins.

Ils font partie d'une nation dont six millions d'hommes gémissent sous la botte du Tsar, sans compter les millions traqués comme des bêtes en Roumanie et Galicie, en Perse, en Hongrie, en Algérie, et même dans les pays qui se disent civilisés. (...) Et ce peuple tout sanglant de ses blessures, on le jette aux pieds du Sultan, couvert du sang des autres, et dans cette assemblée, nulle protestation ne retentit, il ne se trouve personne pour dire (...) – "Vous n'avez pas le droit de déshonorer votre peuple".

Sioniste, certes... mais, il ne se reconnaît pas dans le sionisme de Herzl, qu'il accuse d'être un "autocrate" et de faire partie "des bourgeois de pensée, des bourgeois de sentiments, (...) des bourgeois de conception sociale. (...) Votre faute c'est d'avoir voulu faire d'une banque le moteur de votre œuvre (...) et quelle ironie de faire d'une banque le fondateur de la Nation juive!".

Il est anarchiste certes, mais... il n'est pas pour "l'action directe", même s'il est cœur et âme avec les compagnons.

Il est mort le 2 septembre 1903 d'un cancer des voies digestives qui l'avait fait souffrir des années durant.

Philippe Oriol qui a republié un certain nombre de ses textes – avec toujours un appareil critique éclairant – vient de rééditer (Ed. Honoré Champion) mais cette fois intégralement "Le Fumier de Job", - "La fleur de mon esprit, ma chair et mon sang" - dont le texte posthume avait paru en 1928 amputé de certains passages. Un collectif sur Bernard Lazare paraîtra prochainement chez le même éditeur sous le titre le titre: "Bernard Lazare, anarchiste et nationaliste Juif"

Carole SANDREL

Nous rappelons que conformément à ses statuts, l'ASSOCIATION CULTURELLE DES JUIFS DU PAPE est indépendante de toute obédience POLITIQUE, PHILOSOPHIQUE et RELIGIEUSE.
